

Consultation de l'avis à publier

Attention, Cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Le service éditeur destinataire se réserve la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

Département de publication : **34**

Le numéro d'annonce sera obtenu après envoi

I.II.III.IV.VI.

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES :

SICTOM PEZENAS AGDE, 27, avenue de Pézenas, 34120 NEZIGNAN L'EVEQUE , Courriel : ouattara@sictom-pezenas-agde.fr , Adresse internet : <http://www.sictom-pezenas-agde.fr>

Adresse du profil d'acheteur (URL) : <http://agysoft.marcoweb.fr>

Accès électronique à l'information (URL) : <http://agysoft.marcoweb.fr>

I.2) PROCEDURE CONJOINTE :

I.3) COMMUNICATION :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://agysoft.marcoweb.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

SICTOM PEZENAS-AGDE, 27, avenue de Pézenas, Lieu-dit Salle du 1er Etage, 34120 NEZIGNAN L'EVEQUE , FRJ13 , Courriel : n.ouattara@sictom-pezenas-agde.fr , Adresse internet : <http://agysoft.marcoweb.fr>

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

Par voie électronique via : <http://agysoft.marcoweb.fr>

A l'adresse suivante : SICTOM PEZENAS-AGDE, 27, de Pézenas, 34120 NEZIGNAN L'EVEQUE , FRJ13

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR :

Agence/office régional(e) ou local(e).

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE :

Environnement.

Section II : Objet

II.1) ETENDUE DU MARCHÉ:

II.1.1) Intitulé :

FOURNITURE D'UN CHARIOT TELESCOPIQUE RELANCE

II.1.2) Code CPV principal :

Mots descripteurs : Véhicules.

Descripteur principal : 34911100

II.1.3) Type de marché :

Fournitures.

II.1.4) Description succincte :

Fourniture d'un chariot télescopique, équipé d'un godet à griffe. Largeur hors tout : 2.45 m maximum Hauteur de levage : se situant entre 7 mètres minimum et 8 mètres maximum. Capacité de levage de 4.5 tonnes environ Capacité de chargement d'une densité de 0,9 à 4,30 mètres de hauteur Il est rappelé que le présent marché revêt un caractère forfaitaire. Outre la fourniture elle-même, le prix global et forfaitaire est réputé contenir la totalité des prestations nécessaires à la livraison et à la mise en service du matériel dans les conditions fixées par la présente consultation comprenant la fourniture, la livraison et la formation à l'utilisation..

II.1.5) Valeur totale estimée :

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : Non

II.2) DESCRIPTION :

II.2.1) Intitulé :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

Mots descripteurs : Véhicules.

Code(s) CPV additionnel(s) : 34911100

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRJ13.

Lieu principal d'exécution : centre de tri ZA les aires rue Pierre David 34120 PEZENAS

II.2.4) Description des prestations :

Forme de marché : ordinaire. Attribution d'un marché unique.

II.2.5) Critères d'attribution :

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 4

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : Non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires :

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION :

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions : Une déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée du candidat, pour justifier qu'il n'entre dans aucune des interdictions de soumissionner aux marchés publics visés à l'article 51 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics; Une lettre de candidature avec les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat, y compris en cas de groupement, le cas échéant, l'habilitation du mandataire par ses cocontractants.; Si l'entreprise est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet; Les documents et renseignements demandés par le pouvoir adjudicateur dans les conditions fixées aux articles 44 et 48 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.;

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles; Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années; Les éléments de preuve relatifs à des prestations exécutées il y a plus de trois ans seront pris en compte.; Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat;

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ :

III.2.1) Information relative à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

Début d'exécution du marché à compter de la date de notification du contrat. Prestations réglées par un prix global forfaitaire Prix fermes. Avance de 5.0 % accordée dans les conditions prévues au contrat. Délai global de paiement des prestations de 30 jours.

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION :

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : Oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF :

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

04/09/2017 à 12 H 00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

Français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en mois : 4 (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Date : 06/09/2017 à 10 H 00

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUVELLEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

La candidature peut être présentée soit sous la forme des formulaires DC1 et DC2 (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (DUME). La transmission des plis par voie papier est autorisée : La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. En revanche, la transmission des documents sur un support physique électronique (CD-ROM, clé USB...) n'est pas autorisée. Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis au pouvoir adjudicateur. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. A ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. Cette copie est transmise sous pli scellé et comporte obligatoirement la mention « copie de sauvegarde », ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents. Cependant, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles. Les formats électroniques dans lesquels les documents peuvent être transmis sont les suivants : Chaque pièce pour laquelle une signature est exigée doit faire l'objet d'une signature électronique individuelle et conforme au format XAdES, CAdES ou PAdES. La seule signature électronique du pli n'emporte pas valeur d'engagement du candidat. Le niveau de sécurité requis pour le certificat de signature électronique est le niveau (**) du RGS. Après attribution, l'offre électronique retenue sera transformée en offre papier pour donner lieu à la signature manuscrite du marché par les parties. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats. Echantillons ou maquettes exigés : Le chariot sera essayé chez le concessionnaire ou chez un de ses clients en région Languedoc Roussillon. Cet essai se fera en situation de travail afin de juger et conforter les aspects techniques développés sur les fiches techniques en conformité avec le cahier des charges. . Numéro de la consultation : 2017-FOU-11

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS :

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif de Montpellier, 6, rue Pitot, 34063 MONTPELLIER, Cedex 2

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

Organe chargé des procédures de médiation, Place Félix-Baret / CS 80001 , 13282 MARSEILLE, Cedex 6

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Voies et délais de recours Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montpellier 6, rue Pitot 34063 Montpellier Cedex, tél. :04 67 54 81 00, télécopieur : 04 67 54 74 10. Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Par référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2

mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

04/08/2017

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> :

04/09/2017

Objet de l'avis : FOURNITURE D'UN CHARIOT TELESCOPIQUE RELANCE

Nom de l'organisme : SICTOM PEZENAS-AGDE